

Formation à la Sécurité des personnels des Entreprises Extérieures

Niveau 2

DURÉE :

2 jours (14 heures)

PARTICIPANTS :

12 personnes max par session

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel, et signataire des documents tels que plan de prévention, autorisation, permis de travail...

PRÉ-REQUIS :

- Maîtrise de la langue française (lu, écrit, parlé)
- Avoir un certificat N1 ou N2 en cours de validité.

MÉTHODES ET MOYENS :

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), notre formateur, habilité par FRANCE CHIMIE, expérimenté dans la prévention des risques sur sites industriels et la formation pour adultes, amène les stagiaires, sous forme d'études de cas, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets (échanges d'expériences entre formateur et stagiaires appartenant à au moins à 2 corps de métiers différents).

MOYENS ET SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'embarquement par demi-journée.

VALIDATION DES ACQUIS :

- Cette formation fait l'objet d'un contrôle de connaissances par questionnaire, suivi d'une correction collective.
- Une attestation de stage est remise à l'issue de la formation. En cas de réussite à l'évaluation, une carte est remise à l'employeur afin qu'il puisse délivrer l'habilitation.
- La validité de la formation est de 4 ans.

LIEU DE LA FORMATION :

Au sein des agences FOSEC labellisées France CHIMIE régionalement.

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIF :

Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE :

Le Décret 92-158 du 20/02/1992 traite des interventions réalisées par des entreprises extérieures, dans une entreprise utilisatrice. Cette formation est exigée sur les sites industriels faisant intervenir des entreprises extérieures, notamment dans les usines chimiques, pétrochimiques et raffineries dépendant de FRANCE CHIMIE ou de l'UFIP.

OBJECTIFS :

- Savoir évaluer les risques en permanence.
- Savoir gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée.
- Savoir transmettre les informations à son équipe.

PROGRAMME :

- **CONTEXTE ET ENJEUX DE LA SECURITE**
Accident du travail et maladie professionnelle
Contexte réglementaire : les 9 principes généraux de prévention, l'évaluation des risques et le document unique, ...
La responsabilité pénale
Les acteurs de la prévention...

- **EVALUATION DES RISQUES ET DEFINITION DES MESURES DE PREVENTION / PROTECTION**
Etablissement d'un mode opératoire / phasage ;
Identification des risques et moyens de prévention associés.

Au travers d'une étude de cas

- **PLAN de PREVENTION**
Identification des situations de coactivité et moyens de prévention associés ;
Tenue d'une inspection commune préalable ;
Rédaction du plan de prévention et des permis associés ;
Préparation du chantier (habilitations, matériels, moyens humains, ...);
Mise en place et vérification des mesures de prévention et de protection ;
Explication du plan de prévention, autorisation de travail, modes opératoires, ... à l'équipe ;
Gestion de la fin de chantier (conformité à la demande, gestion des déchets, retour d'expériences, ...).

- **GESTION de SITUATIONS DEGRADEES**
Réactivité à tout changement de situation de travail
Modification de l'analyse de risques et des documents associés ;
Réaction face à l'usage du droit de retrait d'un de ses salariés.

- **RÔLE ET MISSION DU TITULAIRE D'UN CERTIFICAT NIVEAU 2**
Savoir identifier les dangers et évaluer les risques en permanence
Gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée Informer les opérateurs
Transmettre les informations à son équipe Etre réactif à tout changement de situation
Rédaction du plan de prévention.

- **CONCLUSION**